



**LORRAINE ET
HAUTE-MARNE**

Rapport d'activité 2025

Edito : agissons ensemble !

En 2023, avec une dizaine d'associations, nous fêtons nos 30 ans d'activité sous le slogan « **Autre agriculture, autre société, autre monde : agissons ensemble !** ». Agir, c'est ce que l'équipe de 30 bénévoles et trois salarié.e.s de Lorraine et Haute-Marne fait tous les jours en défendant et accompagnant 120 fermes, quel que soit leur modèle. C'est ce que le réseau national réalise en accompagnant 4200 familles sur 88 départements.

Témoins de la grande précarité d'une partie des paysan.ne.s et du mal-être général du monde agricole, nous sommes interpellés et amenés à penser, collectivement, « **une autre agriculture** ». Crises sanitaires à répétition (FCO...), aléas climatiques de plus en plus fréquents, volatilité des prix, accords du Mercosur, surcharge administrative, comment ne pas partager l'inquiétude de toute une profession et surtout des plus fragiles qui peinent à se dégager un revenu ?

Aujourd'hui, de nombreuses exploitations sont à bout de souffle et ne peuvent survivre à de telles crises. Ce n'est quand même pas le fruit du hasard si 100 000 exploitations ont disparu en 10 ans (soit 200 par semaine), si 18% des agriculteurs vivent sous le seuil de pauvreté, si chaque année 300 agriculteurs se suicident, si des jeunes installés sont en difficulté quelques années seulement après leur installation !

Certes, un ensemble de dispositifs ont été mis en place depuis le rapport des sénateurs Cabanel et Ferrat en 2021 sur le

mal-être en agriculture : la feuille de route avec ses comités techniques et pléniers, auxquels Solidarité Paysans participe, la création du réseau

« Sentinelles », les démarches AREA, ARA, l'aide au répit, des études sur la santé mentale des agris et tout récemment, la création d'une commission d'enquête sur les « Travailleurs Pauvres » non-salariés et salariés en milieu rural en Meuse et Haute-Marne.

Il ne s'agit pas de minimiser toutes ces actions de prévention et d'accompagnement, même si l'on n'en voit pas l'effet immédiat. Mais il faut aussi s'interroger sur les causes profondes de ce mal-être, cette perte de sens du métier, ces situations d'épuisement moral et physique de plus en plus nombreuses.

Le rapport des sénateurs prenait acte du constat suivant : « *un modèle agricole qui pousse à l'endettement, voire au surendettement* », révélateur « *non pas de problématiques conjoncturelles mais bien à une crise du modèle en tant que tel* ». Ce modèle du toujours plus, toujours plus grand, s'il a servi une partie de la profession, laisse trop de paysans.nes au bord du chemin et interroge sur ses impacts négatifs concernant la qualité des sols, de l'eau, la biodiversité, la santé des consommateurs. Nos équipes Solidarité Paysans reçoivent des appels de plus en plus nombreux chaque année. Des fermes n'ont plus la capacité de faire face à des événements imprévus, qu'ils soient privés, sanitaires, économiques, climatiques...

Se redresser dans un contexte économique sous tension peut être difficile.

Alors quelle réponse apporter à ce mal-être profond du monde agricole ? Un certain nombre de paysan.ne.s ont repensé leur modèle de production, ont changé leurs pratiques et choisi des systèmes plus autonomes et économes, moins exigeants en investissement, plus proches de la nature, et plus cohérents avec les attentes de la société. Ils ont retrouvé du sens à leur métier ; leur revenu et leur qualité de vie se sont améliorés.

Aujourd'hui, à la veille du départ à la retraite de 50% des agriculteurs et agricultrices, il est urgent que les politiques agricoles viennent en soutien à ces nouveaux modèles.

Solidarité Paysans, forte de ses 30 ans de défense et d'accompagnement, soutient cette démarche vers une autre agriculture, source de revenu pour les familles, préservant leur santé, leur dignité et leur vie sociale.

Pour un autre modèle d'agriculture, plus juste et plus solidaire,

Bernard BABIN

Président

*de Solidarité Paysans Lorraine
et Haute-Marne*

Sommaire

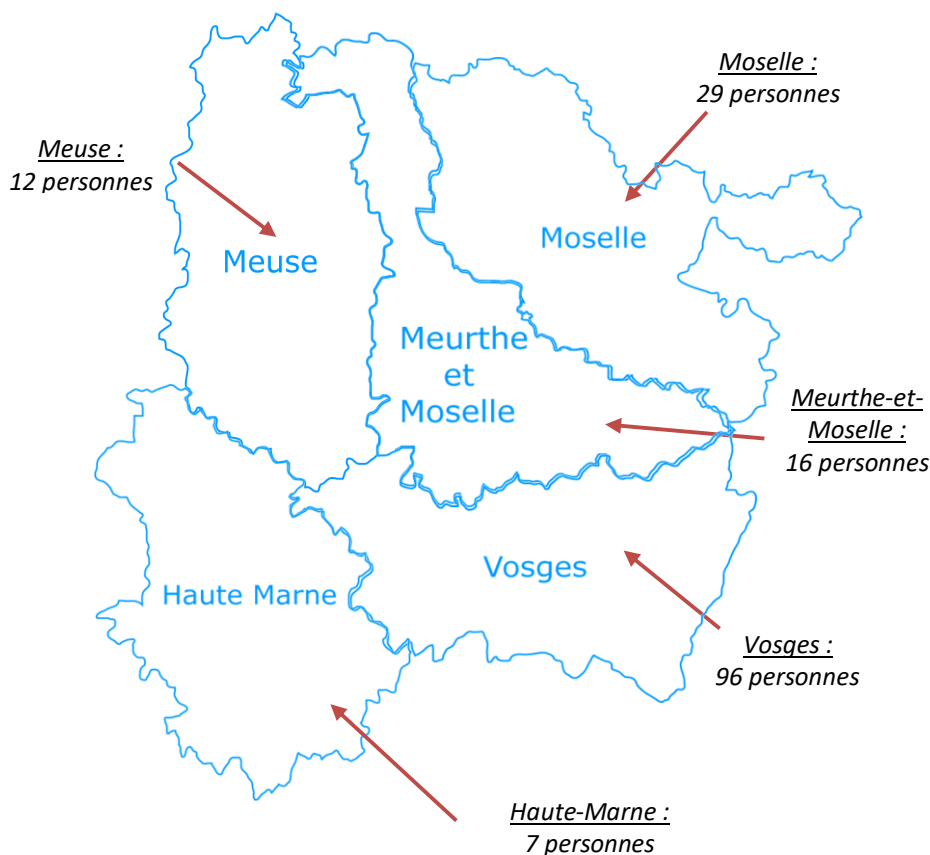
Edito	p. 3
Sommaire	p. 4
 Partie 1 : nos accompagnements en 2025	 p. 5
160 personnes accompagnées en 2025	p. 6
Caractéristiques des exploitations accompagnées	p. 8
Attentes exprimées	p. 10
Difficultés observées	p. 11
Nos actions auprès des personnes accompagnées	p. 12
L'accompagnement en pratique	p. 14
Etat psycho-social des personnes accompagnées	p. 16
 Partie 2 : notre vie associative en 2025	 p. 17
SPLHM : une association fonctionnelle, pragmatique et démocratique	p. 18
Une équipe formée et attentive au respect de l'éthique SOLIDARITE PAYSANS	p. 20
L'intégration des nouveaux membres de l'équipe d'accompagnement	p. 21
SPLHM : acteur à part entière du réseau national SOLIDARITE PAYSANS	p. 22
Entretenir nos relations avec les partenaires institutionnels	p. 24
Notre mission de prévention auprès des porteurs de projets	p. 25
Gros plan sur nos actions de communication	p. 26
Prendre part aux débats de société : le cas de « l'injuste prix de notre alimentation »	p. 28
A la recherche de l'équilibre budgétaire !	p. 30
Nos perspectives 2026 ... et au-delà !	p. 32

PARTIE 1

Nos accompagnements en 2025

160 personnes accompagnées en 2025

Répartition géographique des accompagnements 2025



En 2025, l'association a accompagné

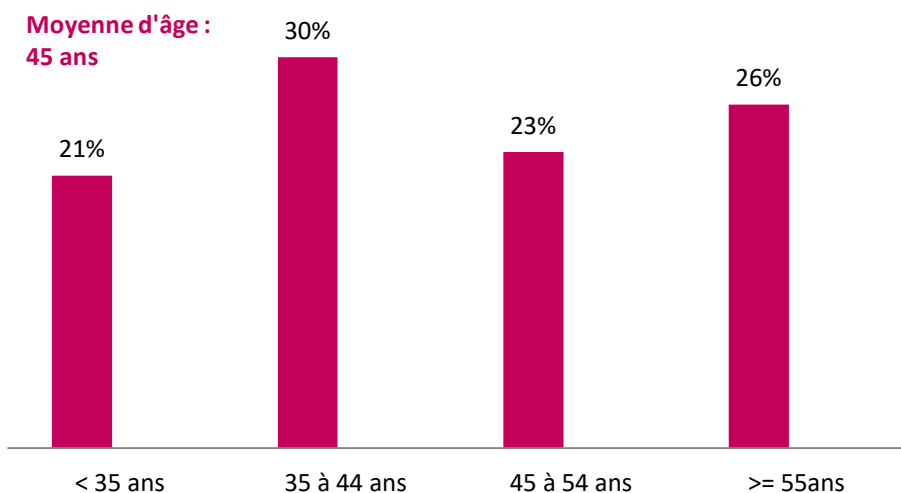
160 personnes au sein de **110 fermes**. Ces chiffres, assez proches de ceux de 2024, confirment le niveau d'attente élevé des paysans et paysannes pour le type d'accompagnement que nous pouvons proposer.

Nous avons démarré

59 nouveaux accompagnements en 2025. C'est un chiffre en augmentation.

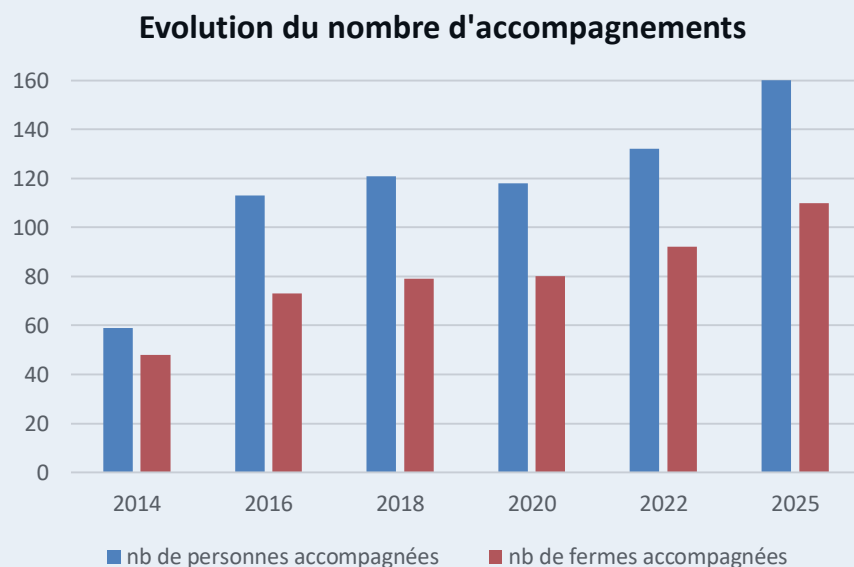
Au niveau de la répartition géographique, c'est toujours sur le département des Vosges que se concentrent le plus d'accompagnements. Notre activité se maintient en Meuse, poursuit son démarrage en Haute-Marne, et se renforce en Moselle et en Meurthe-et-Moselle.

Age des personnes accompagnées

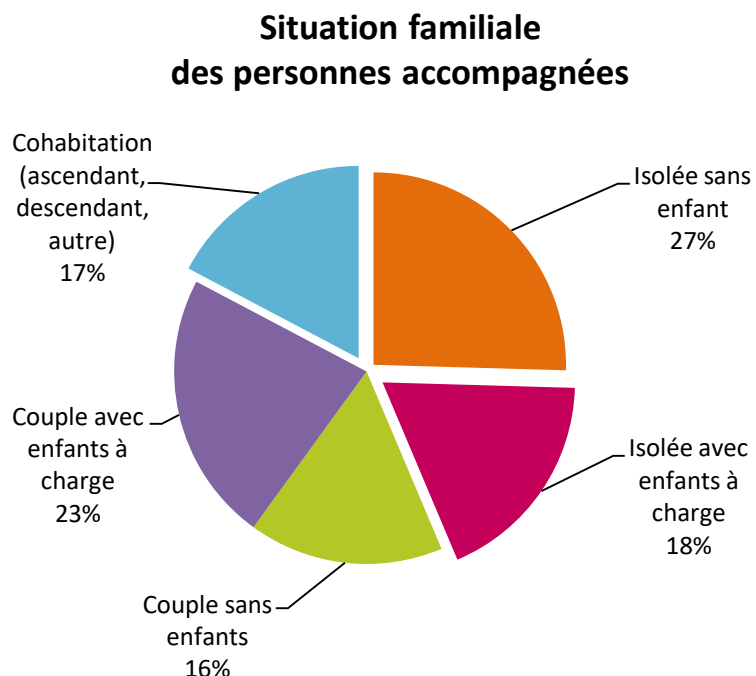


La **moyenne d'âge** des personnes accompagnées est de **45 ans**. C'est 3 à 4 ans de moins que la moyenne régionale des exploitants agricoles.

Un coup d'œil dans le rétroviseur ... : en 10 ans, le nombre d'accompagnements a été multiplié par 2,5 !

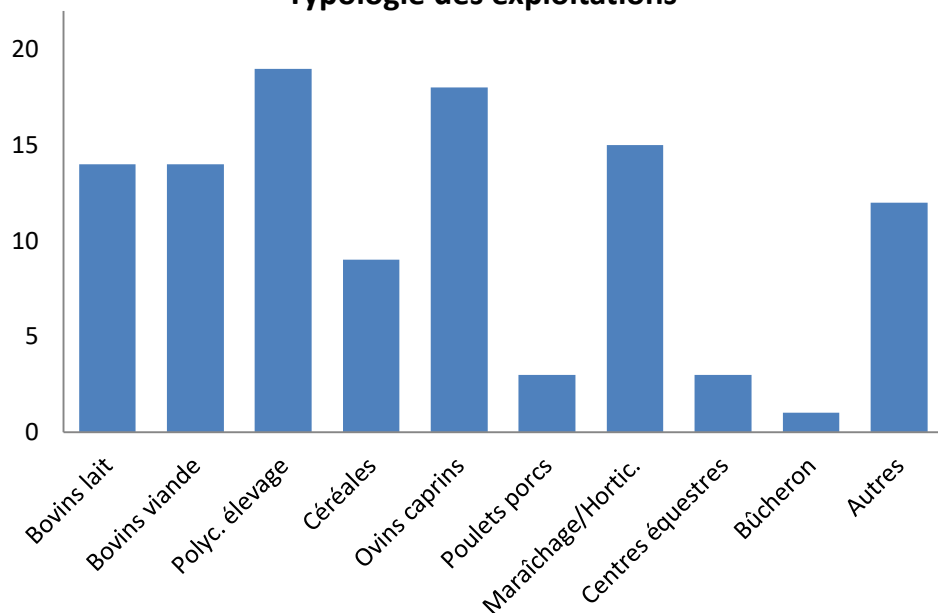


La **diversité des situations familiales** des personnes accompagnées est à l'image des évolutions de la société française. Les personnes en couple représentent moins de la moitié des accompagnés.e.s. Les personnes seules en représentent 1 quart ! Si on doit faire face à un problème sur la ferme, ou à une difficulté relationnelle, et qu'on habite seul.e, c'est souvent plus compliqué d'être pertinent et de trouver les bonnes solutions que quand on vit au sein d'une famille équilibrée : moins de possibilité d'en parler, moins d'opportunités pour se rendre compte du caractère erroné de certaines réactions. A noter que la cohabitation avec un ascendant est souvent une situation subie.



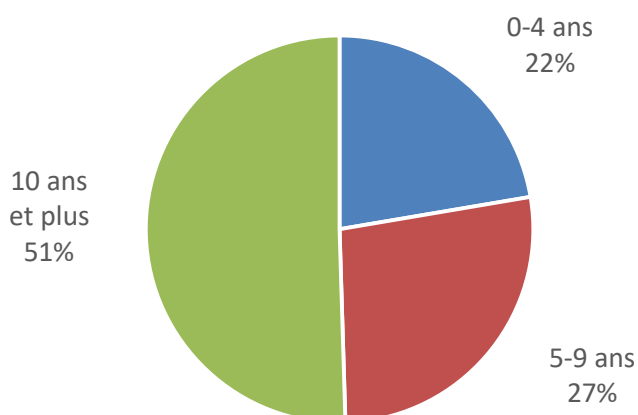
Caractéristiques des exploitations accompagnées

Typologie des exploitations



L'élevage bovin et les fermes en polyculture-élevage sont toujours prédominants parmi les exploitations accompagnées (environ la moitié de nos accompagnements), à l'image des exploitations de notre région. Toutefois, les activités dites de **diversification** confirment leur place importante : maraîchage, petits ruminants, champignons et élevages canins par exemple. Nous constatons cette réalité depuis plusieurs années.

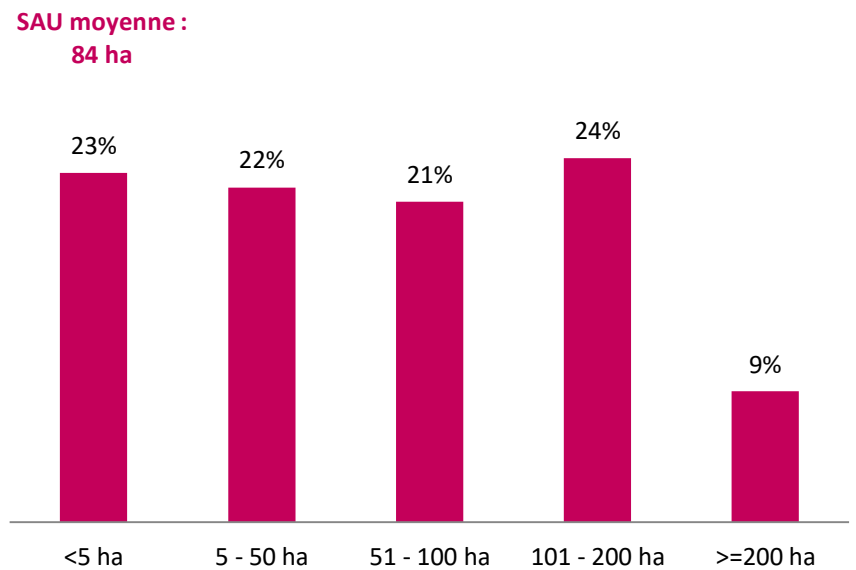
Durée d'installation



Depuis plusieurs années également, nous alertons nos partenaires sur le fait que de nombreux accompagnements concernent des personnes **installées récemment**. C'est quasiment un quart des accompagnements qui portent sur des installations de moins de 5 ans. Au moment de leur rédaction, les projets comportaient des fragilités qui auraient dû alerter les organismes (banques, centres de gestion, Chambres) sur les risques à venir, par exemple : foncier incertain, commercialisation non assurée, absence de maîtrise technique, coût trop élevé des reprises. Il est navrant de mesurer la désillusion ainsi provoquée chez les jeunes installé.e.s et les dégâts financiers générés.

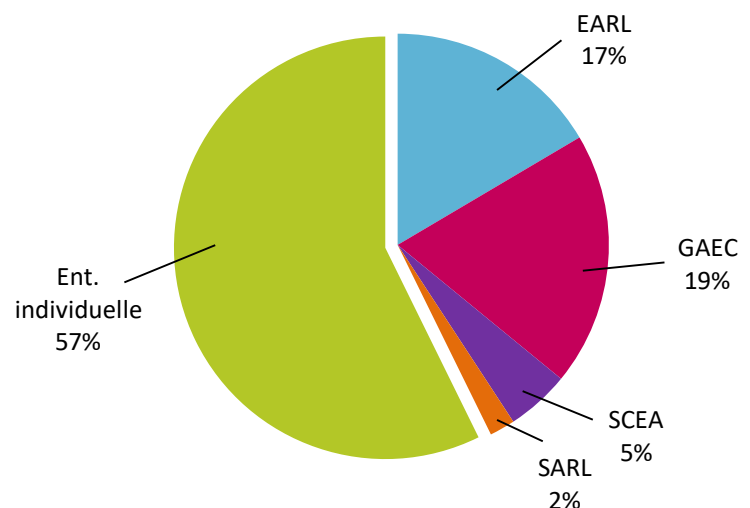
La **SAU moyenne** des exploitations que nous accompagnons est de **84 ha**, contre une centaine d'hectares au niveau de toutes les exploitations lorraines. Cet écart est à mettre en relation avec la forte proportion d'activités de diversification, peu exigeantes en SAU (maraîchage). Notons que la part des exploitations à plus de 100 ha se maintient.

Répartition par surface des exploitations

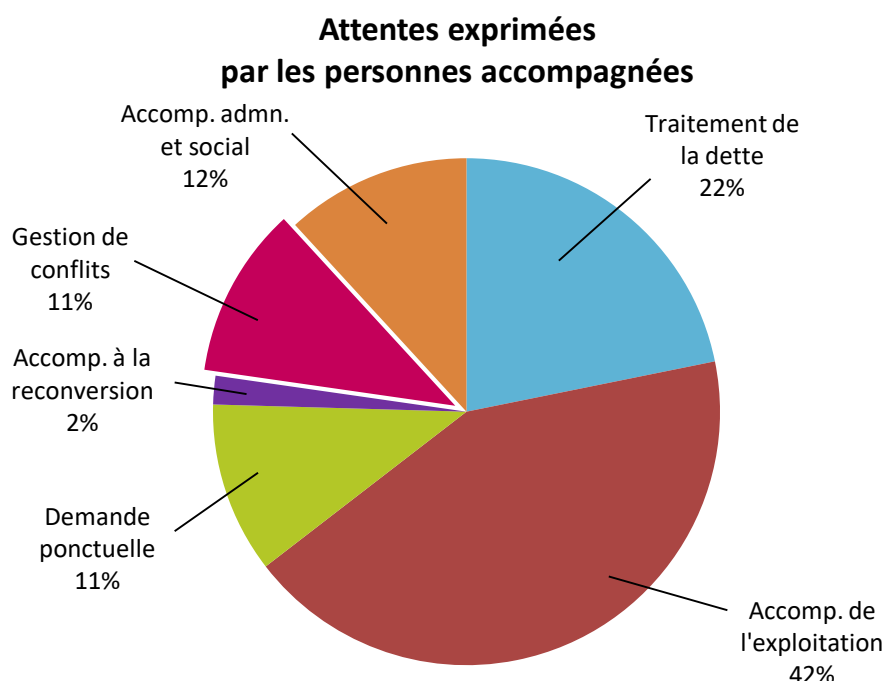


Un peu moins de 6 exploitations accompagnées sur 10 sont des entreprises en nom propre. Les autres sont en formes sociétaires : GAEC et EARL majoritairement. Nous avons accompagné également quelques exploitations en SARL. De plus, il devient assez fréquent qu'une même personne accompagnée soit impliquée dans plusieurs structures juridiques différentes (une entreprise individuelle et une SARL par exemple).

Statuts juridiques des exploitations



Attentes exprimées



En ce qui concerne les attentes exprimées, on identifie 3 types de situation :

Dans le 1^{er} type, l'attente est très ciblée; elle porte essentiellement sur un sujet précis : par exemple l'appui au **traitement d'une dette** (qui représente 22% des accompagnements), ou la **gestion d'un conflit** (11% des accompagnements), ou encore un **accompagnement administratif** (12% des accompagnements).

Dans le 2^{ème} type de situation, l'attente est globale et concerne plusieurs sujets. Nous regroupons ces besoins sous le titre

« **accompagnement de l'exploitation** » ; ils constituent plus de 4 accompagnements sur 10. C'est typiquement le cas où plusieurs difficultés « mineures » s'accumulent et commencent à créer une situation préoccupante. Par exemple : des retards dans la transmission des données comptables, sur fond de tension de trésorerie, et survenue d'un problème de santé. Aucun de ces sujets n'est en soi insurmontable, mais leur conjonction peut compliquer la mise en œuvre de décisions favorisant un retour facile à la normale.

Enfin, dans le 3^{ème} type, il s'agit de **demandes d'informations ponctuelles** qui portent sur des sujets tels que l'accès à des droits sociaux, la faisabilité d'un projet, ou le déroulement d'une procédure judiciaire. C'est notre avis d'intervenant extérieur qui est ici attendu. Les personnes concernées ont souvent accès à une pluralité d'avis et/ou de conseils, et elles cherchent à vérifier certains points. Ces accompagnements durent souvent peu de temps.

Difficultés observées

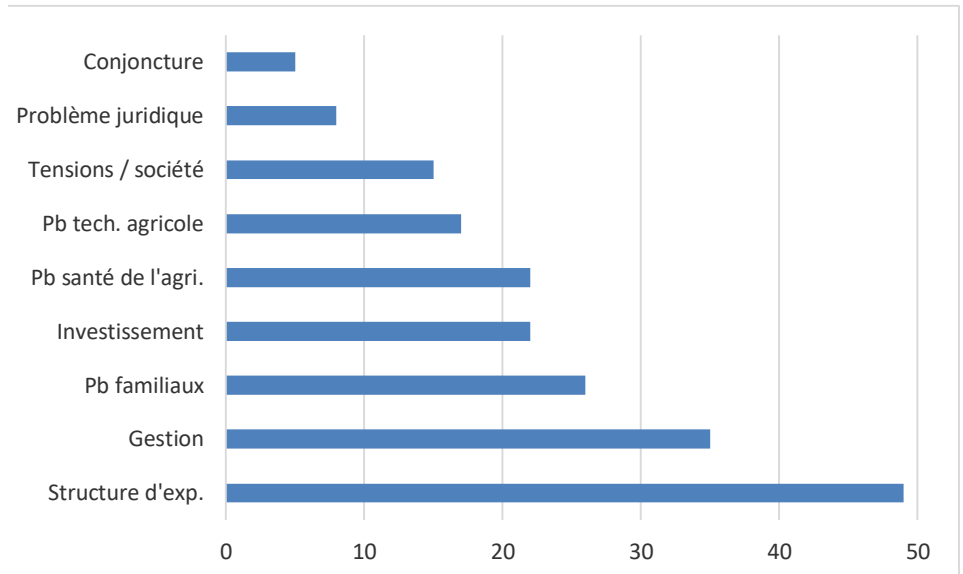
Au-delà des attentes exprimées, nous essayons d'identifier les causes ayant abouti aux situations de difficulté.

Là encore, nous identifions 3 types de situation :

Le 1^{er} type correspond aux cas où 1 cause « événement » est clairement identifiable comme étant responsable des difficultés rencontrées. Par exemple : un investissement mal appréhendé, une conjoncture brutalement défavorable, un **accident de la vie**. La cause est alors souvent extérieure à l'exploitation et aux actions des personnes concernées.

Le 2^{ème} type correspond aux cas où un ensemble de décisions (ou d'absence de décisions) ont conduit à créer une situation défavorable. Nous y rencontrons un ensemble de sujets non résolus (indivision, déclarations en retard, dégradation technique progressive, mésentente croissante avec la banque, ...) qu'un événement ponctuel vient amplifier. Nous regroupons ces situations sous le titre de « **difficulté de gestion** ». Les causes se rapportent à la fois aux actions des personnes et à des événements extérieurs.

Principales causes des difficultés
(plusieurs réponses possibles par exploitation)



Enfin, le 3^{ème} type correspond aux cas où les **caractéristiques structurelles** des exploitations sont au moins en partie à l'origine de leurs difficultés. Il s'agit de caractéristiques propres à chaque exploitation. Par exemple : leurs dimensions, les conditions d'installation, ou encore les choix d'un mode de production.

En cherchant à définir l'origine des causes des difficultés, notre objectif n'est pas de désigner des coupables. Il s'agit, en toute bienveillance, de mettre des mots sur des réalités pour faciliter les nécessaires prises de conscience et le dépassement des difficultés.

Nos actions auprès des personnes accompagnées

Au cours de l'année 2025, nous avons réalisé plus de

335 rencontres

d'accompagnement, soit un peu plus de 3 visites par exploitation. Derrière cette moyenne, les écarts sont importants :

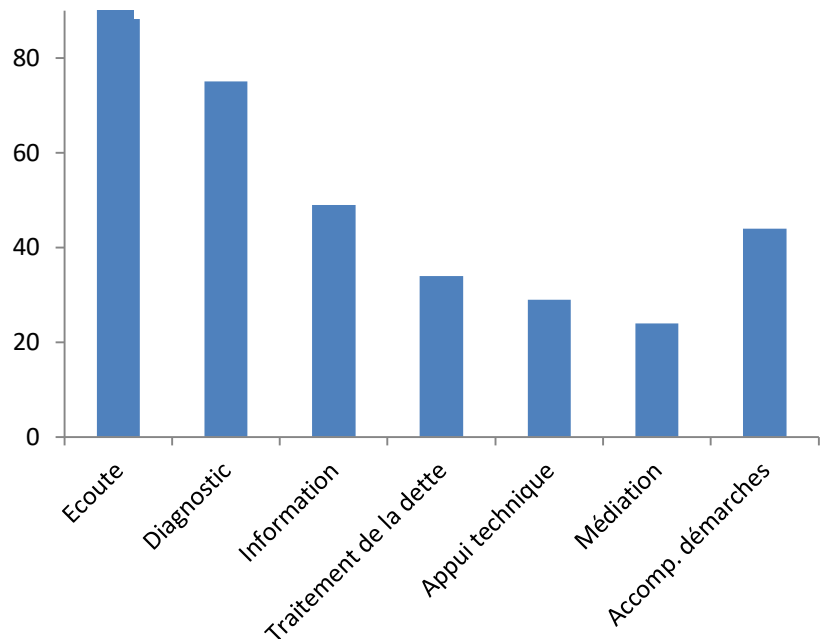
- 1 à 2 rencontres pour une cinquantaine d'exploitations (beaucoup de nouveaux accompagnements ont démarré en fin d'année);
- 4 rencontres et plus pour 30 exploitations : cas de suivis intenses, en lien avec une situation de crise souvent multifactorielle.

Ces visites sont complétées par des appels téléphoniques qui permettent de faire le point sur l'avancée des démarches et l'état des personnes.

Conformément à nos principes d'action, nos accompagnements démarrent par une phase d'**écoute** et de **diagnostic partagé**.

Nous sommes convaincus qu'une écoute de qualité permet aux accompagnés de se reconnecter avec leurs propres ressources. Dans un certain nombre de cas, cette phase d'écoute et de diagnostic est suffisante pour que les personnes retrouvent leur pouvoir d'agir. Le diagnostic se veut le plus complet possible : vie familiale et situation de santé en font partie. La stricte confidentialité de notre démarche nous permet d'aborder ces sujets en confiance avec les personnes concernées.

Principales actions réalisées dans le cadre des accompagnements



Après cette première phase, nos actions s'adaptent aux besoins et aux souhaits des personnes. Ainsi, dans près de la moitié des cas, nous accompagnons les personnes dans leurs **démarches** auprès des tiers. Dans les autres cas, nous effectuons le suivi de ces démarches a posteriori.

Dans tous les cas, nous faisons en sorte que les personnes accompagnées soient le plus possible actrices de leur sortie de crise : nous les aidons à prendre elles-mêmes les rendez-vous par téléphone, au besoin en préparant les appels.

Les accompagnements qui portent sur le **traitement des dettes** passent par un temps d'appropriation des chiffres par les personnes concernées : trouver les chiffres et les documents qui s'y rapportent, les comprendre, les accepter, ... sont autant d'étapes nécessaires avant d'imaginer des solutions pour y faire face.

A propos de l'endettement, nous sommes attachés à 2 principes :

- d'abord un principe de réalité : il faut faire face à l'ensemble des dettes sans rien se cacher ;
- ensuite un principe de responsabilité : payer ses dettes (quand c'est possible), ça aide à retrouver de l'estime de soi et à regagner en dignité.



Nous amenons les personnes accompagnées à questionner la **rentabilité** de leur activité ; le traitement de la dette ne peut s'envisager que si cette rentabilité est suffisante à la fois pour faire vivre les personnes et pour dégager une capacité suffisante de remboursement.

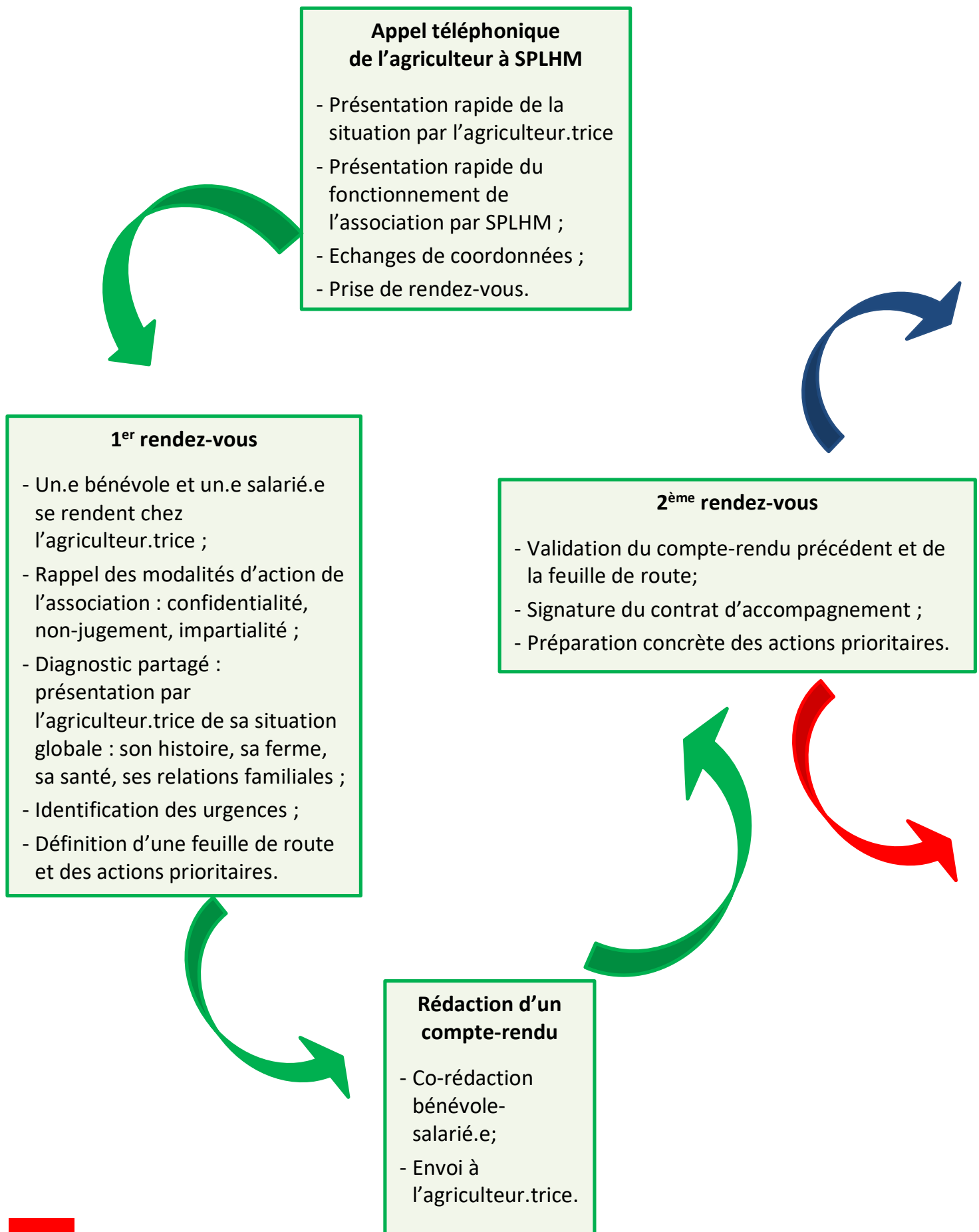
L'accompagnement au **tribunal** et chez les mandataires judiciaires est souvent un prolongement du traitement des dettes. Quand les négociations n'ont pas abouti, le recours à la procédure de Redressement Judiciaire peut constituer un ultime moyen de maintenir l'activité agricole. Il nous arrive donc de proposer à des personnes accompagnées d'y avoir recours. Certains nous font appel alors qu'ils se sont lancés eux-mêmes (et souvent sans préparation suffisante) dans cette procédure.

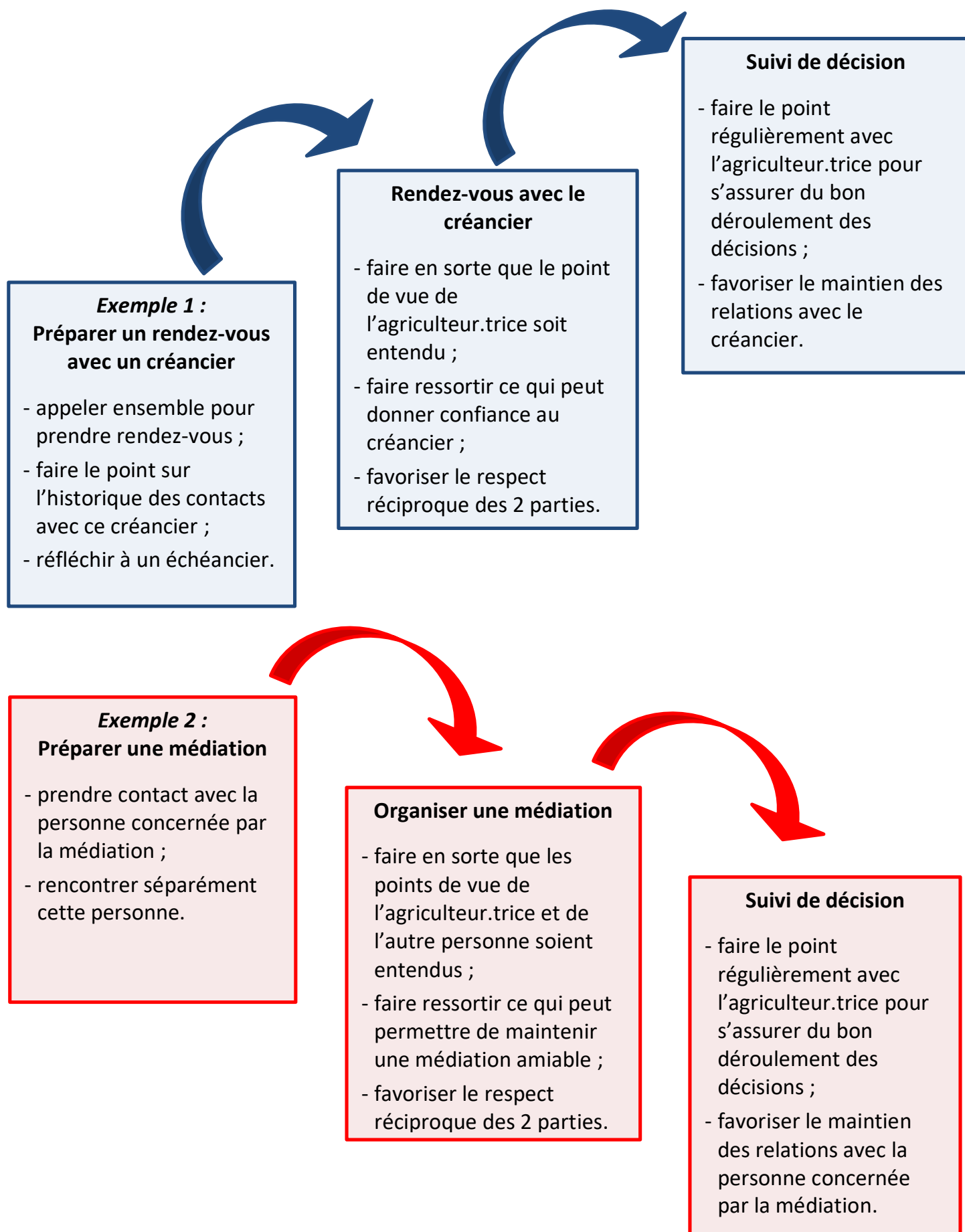
En 2025, ce sont 15% de nos accompagnements qui ont compté au moins 1 passage au tribunal ou chez un mandataire judiciaire. Eu égard aux enjeux pour les personnes accompagnées, nous avons besoin d'y consacrer beaucoup de temps. Le renforcement des compétences de l'association en matière juridique trouve ici toute sa justification.

Les accompagnements pour **médiation** ont leurs caractéristiques propres : ils sont souvent très longs et connaissent des phases d'amélioration et de dégradation. Dans ces cas de médiation, nous sommes appelés par l'une des parties impliquées. Si l'autre partie refuse tout ou partie de la démarche, il est parfois difficile de faire progresser la situation. Pour ces raisons, les accompagnements de médiation sont souvent lourds à conduire pour nos équipes.

Enfin, et comme constaté depuis 2-3 ans, nous consacrons de plus en plus de temps à la **mise à jour des déclarations** fiscales et sociales des personnes. L'absence de déclaration est souvent le premier symptôme d'un repli social qui ouvre la voie à une succession de problèmes : pas de déclaration, donc pas d'avis d'imposition, donc pas d'accès aux droits sociaux, et donc taxation d'office. Nos collaborations notamment avec les services contentieux de la MSA permettent fort heureusement d'enrayer ce genre de spirales négatives.

Nos accompagnements en pratique :





Etat psycho-social des personnes accompagnées

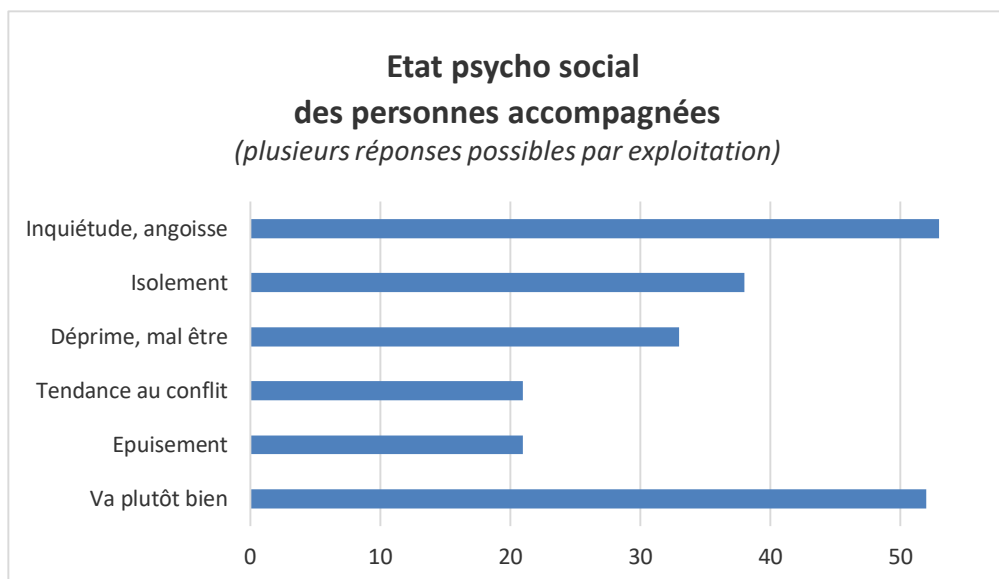
Le moral des personnes accompagnées, leurs relations aux autres, la façon dont elles considèrent leur activité professionnelle au quotidien sont autant de réalités à prendre en compte pour accompagner ces personnes vers une évolution positive de leurs situations. Au moment d'aller négocier un délai de paiement par exemple, la préparation du rendez-vous ne sera pas la même si la personne accompagnée a tendance à s'angoisser facilement ou si elle a plutôt confiance en son propre avenir.

Plus globalement, l'état psycho-social des personnes accompagnées influence leur capacité à sortir d'une situation de crise. Il est donc important :

- de chercher à connaître et à qualifier cet état,
- d'en discuter,
- de chercher à améliorer cet état.

Deux précisions importantes :

- la qualification de l'état psycho-social que nous proposons ne prétend pas à l'objectivité ; il s'agit d'une appréciation, et non d'une mesure ;
- pour une même personne accompagnée, l'appréciation peut évoluer dans le temps.



De manière schématique, nous distinguons 2 ensembles bien distincts, et à peu près équivalents en nombre :

- les personnes qui cumulent plusieurs symptômes de mal être ;
- et celles qui semblent aller plutôt bien.

L'enseignement que nous tirons de ce constat est le suivant : l'état psycho-social des personnes n'est pas uniquement corrélé à la situation technico-économique de leur ferme. En d'autres termes : à niveau de difficulté équivalent, certains vont moralement mieux que d'autres.

Dans le détail, on retrouve sans grande surprise une proportion importante de personnes accompagnées qui sont marquées par

l'inquiétude par rapport à l'avenir, voir par l'angoisse. La **tendance** au **repli sur soi** et à l'isolement est une autre déclinaison du mal-être que nous rencontrons fréquemment dans nos accompagnements. Les expressions telles que : « *personne ne me comprend* » ou bien « *je ne vois personne en-dehors du facteur et des huissiers* » sont récurrentes au cours des entretiens.

PARTIE 2

Notre vie associative en 2025

SPLHM : une association fonctionnelle, pragmatique et démocratique

Comme toute association de loi 1901, SPLHM est pilotée par un **Conseil d'Administration** qui se réunit régulièrement tout au long de l'année et qui constitue l'organe de décision de la vie de l'association. Embauches, thèmes des formations, prises de contact avec des partenaires, actions de communication, gestion du budget : tous ces sujets font l'objet de décisions prises par les membres du Conseil. Le Conseil est actuellement composé de 12 membres. Au moins un.e salarié.e participe à chacune de ses réunions. Les membres du Conseil sont élu.e.s pour 3 ans par les adhérent.e.s de l'association lors des Assemblées Générales annuelles. En son sein, le Conseil désigne un.e président.e, des vice-président.e.s, un.e secrétaire et un.e trésorier.ère.

Actuellement, pour la gestion au jour le jour de l'association, une réunion en visio est organisée chaque semaine, le lundi matin, entre le président, les vice-président.e.s et un salarié. Ce groupe est désigné sous le terme de « **collégiale** ».

Le Conseil d'Administration a délégué à des commissions thématiques le soin de préparer en amont certains sujets. Ces **commissions** sont composées de quelques bénévoles, pas obligatoirement membres du Conseil d'Administration, et d'un.e salarié.e. En 2025, ce sont 4 commissions qui ont ainsi facilité le travail du Conseil :

- commission finances,
- commission salarié.e.s,
- commission événements,
- commission outils de communication.

L'**équipe salariée** est maintenant composée de 3 personnes : chaque salarié.e assure des missions d'accompagnements et participe aux activités de la vie associative.

En 2025, suite au départ d'une salariée pour reprise d'études, des embauches ont été organisées et ont abouti au recrutement de Lison MEUNIER à partir du 1^{er} janvier 2026. Au cours de l'année 2025, l'accord salarial a été revu. Par ailleurs, et pour se mettre en conformité avec ses obligations légales, l'association a rédigé son premier Document Unique d'évaluation des Risques Professionnels (DUERP).

C'est donc une organisation fonctionnelle et très humaine qui est en place : chacun.e sait ce qu'il.elle doit faire, chacun.e peut participer aux décisions. Une telle organisation reflète notre souci de coller aux besoins rencontrés sur le terrain de nos accompagnements et de respecter les avis de chacun.e.



A la sortie d'une réunion de notre Conseil d'Administration (25 février 2025, à Malzéville).

L'organisation de notre association : qui fait quoi ?

Le **Conseil d'Administration** :

- une douzaine de membres bénévoles ;
- pilote le budget de l'association, prend les décisions, emploie les salarié.e.s : c'est l'organe exécutif de l'association.

Equipe des **salarié.e.s** :

- trois personnes ;
- réalise les accompagnements avec les bénévoles ;
- participe à la vie associative.

Equipe des **bénévoles** :

- une trentaine de membres ;
- réalise les accompagnements avec les salarié.e.s ;
- se réunit 5 à 6 fois par an pour les formations.

La « **collégiale** » :

- le Président, les 3 vice-présidents, 1 salarié ;
- gère le quotidien de l'association ;
- se réunit en visio tous les **lundis** matins.

Les **commissions** (événements, outils de communication, salarié.e.s, finances) :

- 3 à 6 membres par commission, dont 1 salarié.e ;
- préparent les décisions du Conseil d'Administration sur des sujets précis ;
- se réunissent autant que de besoin.

Une équipe formée et attentive au respect de l'éthique SOLIDARITE PAYSANS

Notre ambition d'assurer des accompagnements de qualité implique que notre équipe suive régulièrement des temps de formation et d'échanges de pratiques.

En 2025, nos bénévoles et salarié.e.s ont ainsi pu participer à 4 jours de

formation :

- sur la lecture et à l'interprétation des documents comptables,
- sur les statuts sociaux des non salariés agricoles,
- sur les références technico économiques et leur utilisation en accompagnement.

Ces formations ont été réalisées en interne, en utilisant des personnes ressources au sein des bénévoles et de l'équipe salariée. La combinaison des savoirs bénévoles et salariés, qui montre ses atouts au moment des accompagnements, se révèle tout aussi pertinente dans le cadre de nos formations. Leur mise en place nécessite du temps de préparation en amont ; mais cela assure une montée en compétences de l'équipe dans sa globalité.

En parallèle de nos formations, des séances de **relecture des pratiques** sont également organisées tout au long de l'année. En 2025, il y a eu 4 séances ainsi dédiées à des partages de situations d'accompagnements. Ces séances sont menées dans le strict respect de notre principe de confidentialité. Elles permettent aux binômes de présenter une situation, de faire part de ses ressentis, et, en cas de doute sur la marche à suivre, de demander à l'ensemble de l'équipe un avis. Nos séances de relecture sont animées par un bénévole : Vincent ETIENNE. Elles permettent aussi de rappeler les principes éthiques de notre démarche.

Outre la confidentialité, nous mettons en avant ce qui, à nos yeux, est essentiel pour assurer un accompagnement de qualité, notamment : le respect du choix des personnes, la qualité de l'écoute, le non-jugement, ou encore la mobilisation des ressources.

Les partages de situation sont l'occasion d'assurer l'homogénéité de nos accompagnements, par-delà la diversité des intervenants.



Une de nos formations « comptabilité », réalisées en interne (1^{er} avril 2025, Malzéville).

L'intégration des nouveaux membres de l'équipe d'accompagnement

En 2025, nous avons eu le plaisir de recevoir 5 candidatures de **bénévoles**. Une rencontre spécifique a été organisée dans l'objectif de leur présenter le fonctionnement de l'association et de connaître leurs motivations. Leurs profils sont variés :

- certains sont en retraite, d'autres en activité,
- certains viennent de Meuse, d'autres des Vosges ou de la Moselle,
- certains ont été accompagnés autrefois par l'association, d'autres la découvrent.

Leur intégration va se poursuivre progressivement au sein de l'équipe d'accompagnement, notamment grâce aux journées de formations et de relecture. Dans un second temps, ils et elles pourront démarrer concrètement les accompagnements.

Au-delà de l'aspect formation et assimilation de l'éthique de l'association, entretenir le sentiment d'appartenance au groupe est également important. Les moments de convivialité participent tout autant que les apports théoriques à cette intégration et à la transmission des compétences.

L'intégration concerne également **l'équipe salariée** : après le départ de Marguerite ARNEDO, puis une embauche non concluante en octobre, une jeune ingénieure agronome, Lison MEUNIER, a effectué une période d'observation de plusieurs jours en décembre avant de confirmer son embauche à compter de janvier 2026 : bienvenue à elle !



*Notre nouvelle salariée :
Lison MEUNIER*

SPLHM : acteur à part entière du réseau national SOLIDARITE PAYSANS

SPLHM est l'une des 27 associations locales qui composent le réseau national « Solidarité Paysans ».

Le réseau permet aux associations locales de disposer de ressources auxquelles elles n'auraient pas accès si ce réseau n'existait pas; par exemple :

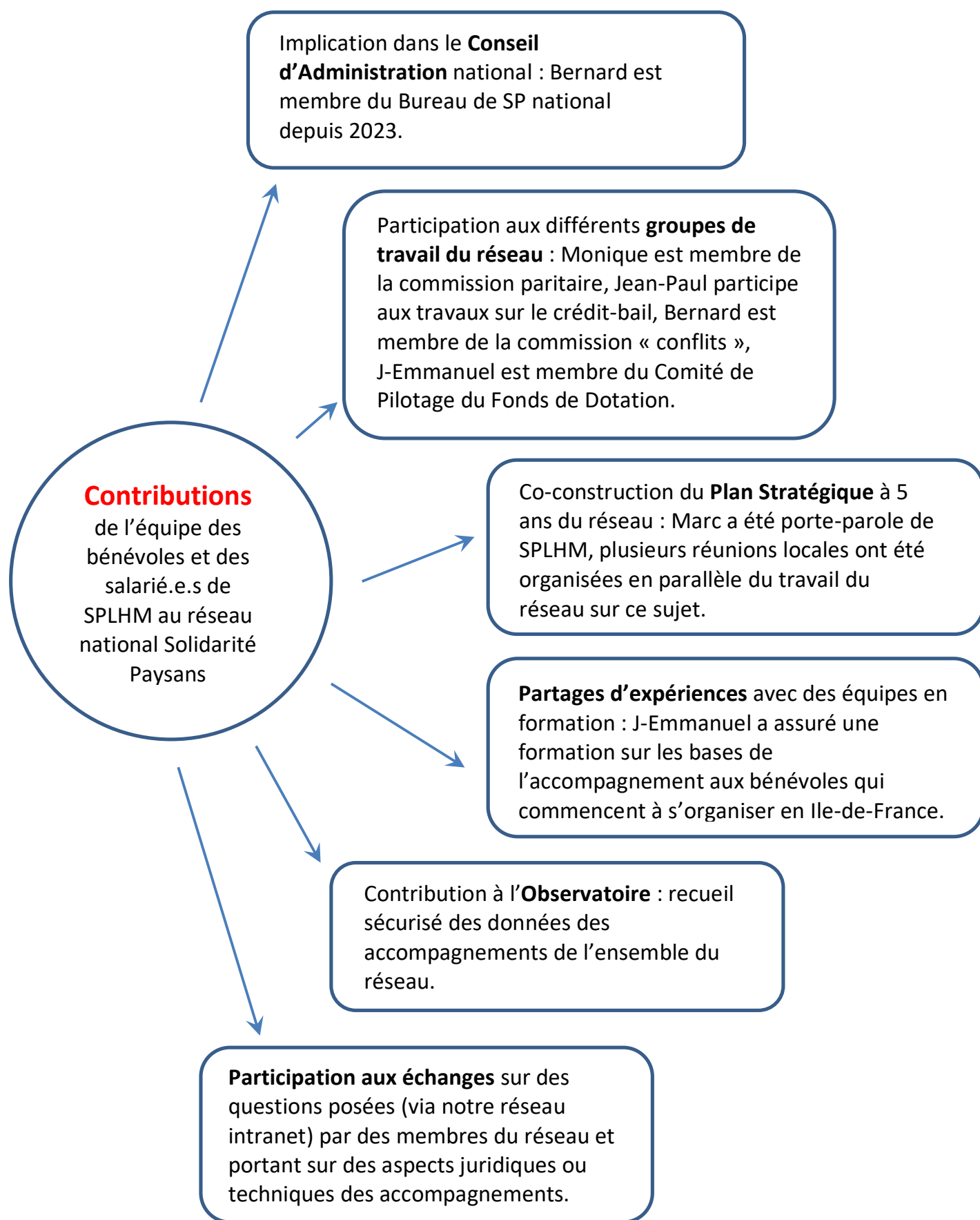
- des **compétences** spécifiques, avec notamment un pôle juridique qui peut être interrogé en cas de besoins ;
- des **partages d'expériences** entre associations ou entre bénévoles de différentes associations, via un réseau intranet qui permet des échanges sur des sujets précis (ex : le crédit-bail, ou la saisie administrative des animaux) ;
- une **représentation nationale** qui permet de faire entendre nos remontées de terrain auprès d'instances nationales (Ministère de l'Agriculture, ou Caisse Centrale de la MSA par exemple) ;
- un **appui financier** via le Fonds de Dotation « Jean Cadiot » mis en place récemment.

L'animation et la coordination de ces ressources sont assurées par l'association nationale, qui agit là en tant que « tête de réseau ». Elle est forte d'une petite dizaine de salarié.e.s et d'un Conseil d'Administration qui lui est propre.

Mais le réseau fonctionne aussi grâce aux **contributions** de chaque association qui en est membre. Comme toutes les associations du réseau, SPLHM profite des **apports** de la tête de réseau. En contrepartie, et de façon croissante depuis 3-4 ans, notre association participe elle aussi à la vitalité et à la pertinence du réseau, à la hauteur bien entendu de ses capacités.



Lors d'un échange entre les porte-paroles de toutes les associations du réseau SP (19 mars 2025, Bagnolet).



Entretenir nos relations avec les partenaires institutionnels

L'ambition de SPLHM n'est pas d'être une structure d'accompagnement isolée du reste des autres acteurs du monde agricole et para agricole. Depuis notre création, nous avons le souhait d'être

complémentaire des autres structures qui interviennent auprès des agriculteurs (MSA, Chambres d'Agriculture) ou des organismes qui interviennent dans la vie des fermes que nous accompagnons (Conseil Départemental, Conseil Régional).

C'est pourquoi en 2025 nous avons décidé de rencontrer les présidents de Chambre d'Agriculture des départements lorrains. Nous leur avons transmis notamment notre inquiétude au sujet de la **précarité de certaines installations aidées**.

Par ailleurs, nous avons également participé, en début d'année, à une rencontre avec l'ensemble de la Commission Agricole du **Conseil Régional Grand Est**. Nous avons réalisé cette rencontre conjointement avec les représentants des associations Solidarité Paysans d'Alsace et de Marne-Ardenne. Ce type d'échange permet de bien expliquer aux décideurs politiques la réalité de notre action auprès des agriculteurs en difficulté et de comprendre les préoccupations des institutions telles que le Conseil Régional.

Enfin, nous avons maintenu notre participation aux réunions des **comités départementaux** dédiés au **mal-être** des paysans. Même si nous n'avons pas souvent le sentiment que ces réunions ont un impact déterminant sur les situations des personnes que nous accompagnons, nous pensons qu'il est important de prendre part aux débats qui s'y tiennent et d'y faire entendre nos singularités.



Rencontre avec les représentants du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle (19 mai 2025, Nancy)

Notre mission de prévention auprès des porteurs de projets

En 2025 nous avons poursuivi notre programme d'interventions ponctuelles dans des centres de formation. C'est ainsi qu'à l'EPL Agro de Bar-le-Duc et au Lycée Agricole de Château Salins, nous avons présenté notre action à des **élèves** en Bac Pro et à des

étudiant.e.s en BTS ASCE. Ces interventions sont menées par 2 bénévoles et une salariée de l'équipe SP. Au-delà d'une présentation de notre fonctionnement et de nos valeurs, nous proposons aux élèves ou étudiant.e.s de participer en petits groupes à un jeu de l'oie ; les questions permettent aux participant.e.s de réfléchir concrètement à des situations professionnelles agricoles et d'imaginer les décisions qu'il faudrait prendre dans ces situations.

Par exemple :

- vaut-il mieux investir dans un matériel ou bien recourir à une ETA ou à de l'entraide ?
- comment se comporter quand la trésorerie est tendue et que des créanciers réclament leur dû ?
- comment prendre les décisions quand on travaille à plusieurs ?

Par ailleurs, nous avons renforcé nos liens avec l'ARDEAR dont une des missions est de proposer un accompagnement adapté aux **porteurs de projets** agricoles. C'est ainsi que nous avons participé à un temps de formation consacré à l'approche technico-économique des projets. Il s'agissait d'aider les porteurs de projets à faire le lien entre la façon dont ils imaginaient leur activité de futurs producteurs agricoles et la déclinaison économique de leurs projets.

Pourquoi souhaitons-nous intervenir auprès des futur.e.s installé.e.s ? La raison est que, parmi les personnes que nous accompagnons, il y a de jeunes installé.e.s qui ont, nous semble-t-il, mal ou pas assez réfléchi à leur projet. Tant et si bien qu'ils et elles se retrouvent parfois dans des difficultés qui auraient pu être évitées. Nous remercions l'ARDEAR de nous permettre d'apporter à ces porteurs de projet un message de mise en garde à la fois bienveillant et exigeant. A noter qu'une démarche analogue est en cours avec l'association Terre de Liens Lorraine, qui accueille également de nombreux porteurs de projets.



Echanges avec une classe de BTS ACSE (13 janvier 2025, EPL de Bar-le-Duc)

Gros plan sur nos actions de communication

Nous avons débuté l'année 2025 par un gros travail de réflexion, d'évaluation et d'évolution de nos modalités de communication. Nous avons été soutenus dans cette tâche par un

Dispositif Local d'Accompagnement en partenariat avec Lorraine Mouvement Associatif. Au cours de 3 journées animées par Léo BONIN, entrepreneur accompagnateur de l'Economie Sociale et Solidaire, nous avons passé en revue :

- nos pratiques actuelles en matière de communication,
- nos souhaits en termes de publics cibles notamment,
- et nos outils actuels.

En concertation avec les commissions événements et outils de communication, et bien sûr en lien avec le Conseil d'Administration, nous avons pris plusieurs décisions, entre autres :

- transformation de notre lettre semestrielle « papier » en une newsletter bimestrielle, allégée, et centrée sur nos activités : vie associative et accompagnements ;
- création d'une page Facebook alimentée régulièrement ;
- actualisation et plan de diffusion de notre flyer « grand public ».



PARLONS SOLIDARITÉ !

Août - Septembre 2025

Vie de l'association

Organisation d'un marché à destination des salarié-e-s de Mauffrey



Dans le cadre d'un partenariat, l'entreprise de transport Mauffrey a financé la formation juridique d'une de nos salariées. En remerciement de ce financement, et pour faire vivre ce partenariat, nous avons co-organisé un événement festif ouvert aux salarié-e-s de l'entreprise. Au programme de cette soirée : marché de producteur-trice-s vosgien-ne-s, guinguette, paniers solidaires. Ce fut un moment agréable qui a permis de faire connaître notre association et des producteur-trice-s locaux.

Un aperçu de notre newsletter et de notre page Facebook



Solidarité Paysans Lorraine et Haute-Marne

74 followers · 8 suivi(e)s · 24 publications

Structure d'accompagnement et de défense des agriculteurs et agricultrices sur les départements du 52, 54, 55, 57 et 88

 Agriculture

 Suivi(e)

 Message



Au cours du travail réalisé dans le cadre de ce DLA, nous avons également insisté sur la fonction des

« **prescripteurs** » : il s'agit de personnes qui côtoient régulièrement des agriculteurs et des agricultrices, et qui, s'ils en constatent le besoin, peuvent leur conseiller de faire appel à notre association. Notre communication est donc destinée à la fois aux agriculteurs et agricultrices, directement, et aux potentiels prescripteurs.

Nous avons beaucoup réfléchi à la façon de communiquer visuellement sur nos actions d'accompagnement. Nous étions partagés entre 2 injonctions :

- d'une part la nécessité absolue de respecter la **confidentialité** qui est la base de la relation de confiance avec les personnes que nous accompagnons,
- d'autre part le souhait de montrer concrètement à quoi peut ressembler un accompagnement, afin que des personnes en difficulté s'identifient plus facilement à des situations d'accompagnement et qu'elles nous appellent sans crainte.

Finalement nous avons choisi de proposer à des personnes accompagnées (et en situation de retour à la normale) de les prendre en photo avec un accompagnateur SP, sans que l'on puisse les reconnaître.

Par ailleurs, nous avons poursuivi nos participations à des séances de

« **ciné-débats** » :

à Tantonville (54) et à Saint-Jean-de-Bassel (57) notamment. Nous avons également participé aux débats co-organisés avec le CMR (Chrétiens en Monde Rural) des Vosges dans le cadre du festival AlimenTERRE : à Darney, à Dompierre, au Puid et à Nancy. Ces ciné-débats ont souvent lieu en milieu rural ; ils sont l'occasion de sensibiliser le grand public aux difficultés rencontrées par des paysan.ne.s qui habitent et travaillent à côté d'eux.



*Débats avec des spectateurs lors de la projection du film
« la ferme des Bertrand » (6 février 2025, Tantonville)*

Prendre part aux débats de société : le cas de « l'injuste prix de notre alimentation »

Le réseau SP a contribué à la rédaction d'une étude intitulée « *l'injuste prix de notre alimentation* ». Cette rédaction a été menée en partenariat avec le Secours Catholique, le CIVAM et la Fédération des Diabétiques. Le propos de l'étude est de mettre en avant un

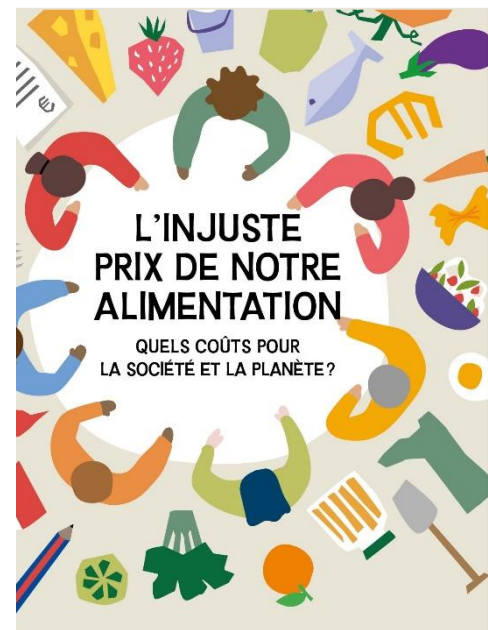
quadruple constat : près d'un agriculteur sur 5 vit sous le seuil de pauvreté, 8 millions de Français sont en situation d'insécurité alimentaire, la santé de la population se dégrade du fait de l'alimentation, et la qualité de l'environnement se détériore. Ces 4 constats sont liés directement au mode de fonctionnement du système agro-alimentaire : depuis la façon dont les produits agricoles sont élaborés, jusqu'aux publicités imposées aux consommateurs, en passant les modalités de transformation des produits agricoles et de fabrication des aliments finaux. Or, un tel système fonctionne notamment grâce à de

l'argent public : ce ne sont pas moins de **19 milliards** d'euros qui sont dépensés pour **réparer** les dégâts provoqués et plus de **48 milliards** pour **soutenir** les différents acteurs de ce système.

Mener un tel débat n'appartient pas au cœur de mission de Solidarité Paysans. Néanmoins, il nous a semblé important d'y contribuer, dans la mesure où nous sommes des témoins réguliers et pertinents de la détresse des paysan.ne.s. Cette détresse n'est pas uniquement liée aux dysfonctionnements du système agro-alimentaire. Mais ces

dysfonctionnements constituent un facteur aggravant qui rend les sorties de crise parfois compliquées.

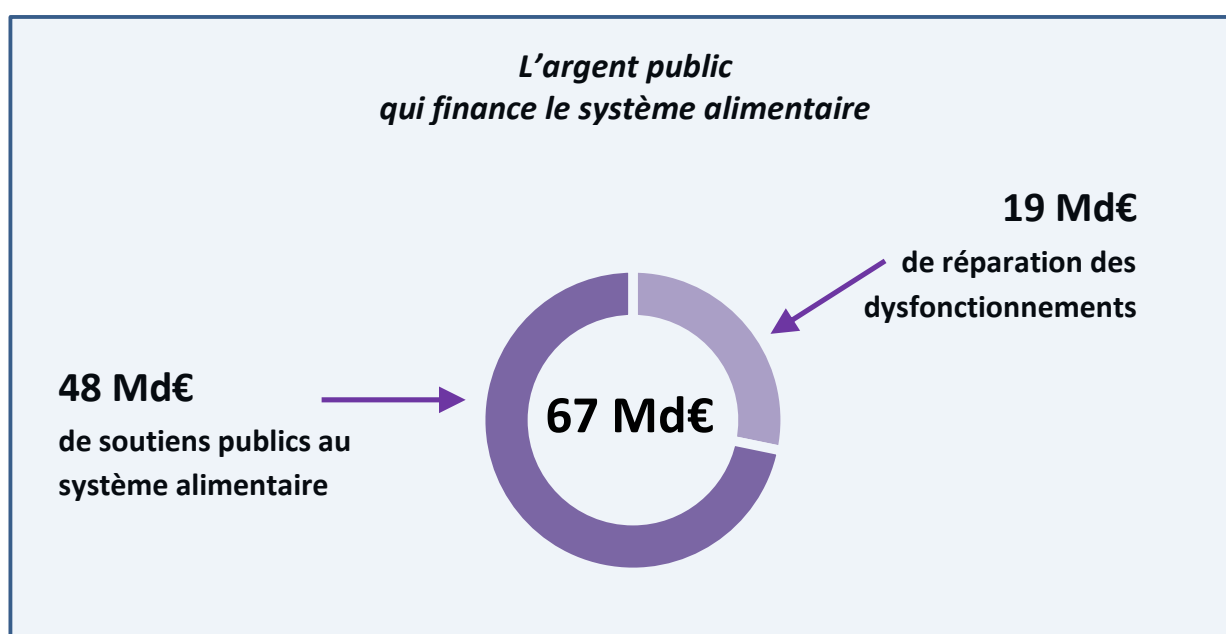
C'est pourquoi nous avons participé, aux côtés du Secours Catholique, du Civam et de l'association lorraine des diabétiques, à une **présentation publique** de cette étude, en novembre dernier, en Meuse. Nous comptons renouveler l'opération en 2026.



Pour retrouver l'étude complète :
<https://solidaritepaysans.org/lorraine-et-haute-marne/actualite-lorraine/l-injuste-prix-de-notre-alimentation-quels-couts-pour>

Un grand merci à Marguerite ARNEDO, salariée dans notre équipe en 2025, et qui nous a beaucoup aidés à nous approprier ce sujet !

Le quadruple constat des dysfonctionnements actuels du système



Présentation publique de l'étude, en partenariat avec le Secours Catholique, le CIVAM et la fédération des diabétiques (22 novembre 2025, à Dommary-Baroncourt).

A la recherche de l'équilibre budgétaire !

La place du **bénévolat** dans l'action de notre association est essentielle : cela est vrai aussi bien au niveau des activités

d'**accompagnement**

proprement dites qu'au

niveau de la **gestion**

globale de l'association : la

mobilisation des bénévoles

est à la fois régulière et

intense tout au long de

l'année. Comptablement, s'il

est relativement simple de

valoriser les déplacements

effectués par les bénévoles

au service de l'association, il

n'en est pas de même pour le

temps passé, pour les coups

de téléphone donnés entre

les visites, pour les plats

partagés lors des réunions, ni

pour les multiples et discrètes

contributions des un.e.s et

des autres au service de notre

cause commune. Qu'ils et

elles soient ici remercié.e.s

pour leur implication.

Au moment de dresser les

comptes annuels de

l'association, cette

implication permet

indéniablement de limiter les

dépenses que l'association

doit assumer, notamment au

niveau des dépenses de

fonctionnement, qui sont très

réduites.

Pour autant, le bénévolat ne

peut pas se substituer à

toutes les dépenses,

notamment celles liées aux

salaires et aux charges

sociales de nos 3 salarié.e.s. Il

faut donc en face trouver des

ressources pour payer nos

charges. Concrètement cela

revient à :

- d'une part maintenir les financements déjà en place, en entretenant les relations avec nos financeurs,
- et d'autre part trouver de nouvelles sources de financements, publics ou privés.

C'est ainsi qu'en 2025 nous

avons établi un **partenariat** avec l'entreprise de transport

MAUFFREY, qui a été

sensible à notre effort de

montée en compétences de

notre équipe et en particulier

de notre salarié, Ophélie

NOUVELLON, qui a suivi

pendant 1 année une

formation juridique

diplômante. Le partenariat

s'est voulu à double sens :

- versement par l'entreprise d'un don de 1500€ au profit de l'association

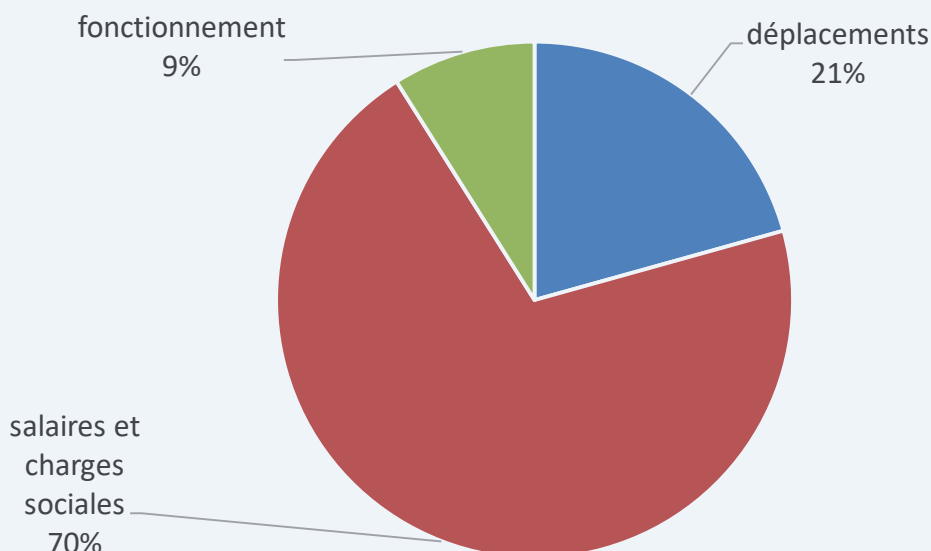
- et co-organisation par l'association d'un marché de producteurs dans l'enceinte de l'entreprise à destination des collaborateurs du groupe.



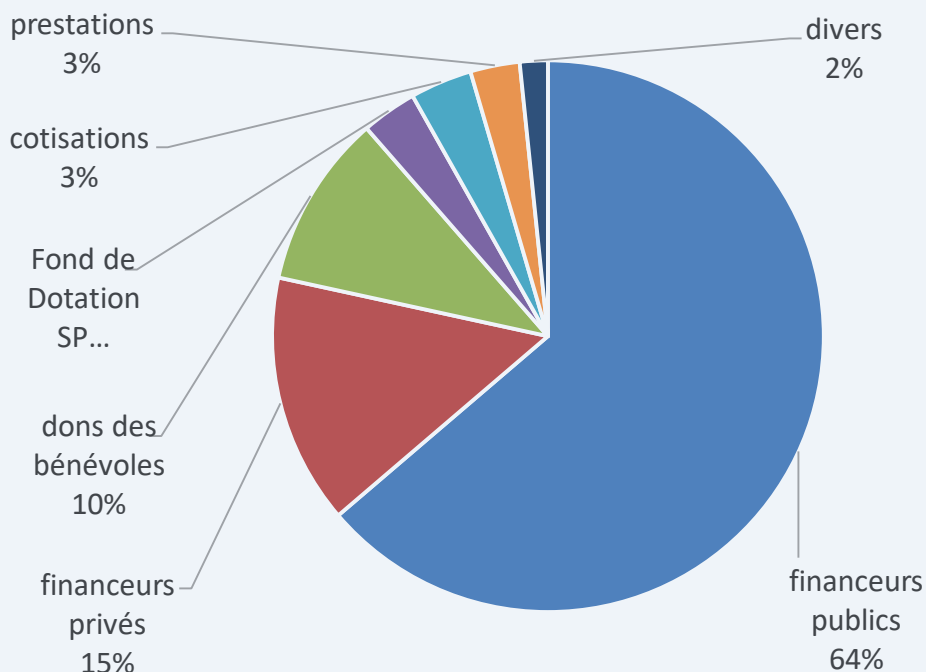
Marché de producteurs pour les salarié.e.s de l'entreprise
MAUFFREY (le 13 juin 2025, à Saint-Nabord)

NOTRE COMPTE DE RESULTAT 2025

Charges 2025 : 154 833 €



Produits 2025 : 153 733 €



Un autre partenariat s'est nouvellement établi avec des magasins du réseau

Biocoop. Au niveau national, une campagne de dons au profit du réseau SP a été décidée, via la pratique des arrondis. Au niveau local, à la demande de 3 magasins de Lorraine (Vittel, Epinal et Terville), nous sommes allés à la rencontre des clients pour présenter notre action et assurer une forme d'animation. C'est une forme d'échange qui répond à notre ambition de communiquer auprès du grand public et qui contribue à diversifier nos sources de financement.

Du côté des partenaires publics, soulignons l'appui financier sur 2 ans (2025 et 2026) du **Conseil Régional** Grand Est pour la création du 3^{ème} poste salarié.

Nous remercions les partenaires stables qui renouvellent d'année en année leur soutien financier : les **Conseils Départementaux** des Vosges et de la Moselle notamment. Et signalons le renforcement du soutien apporté par le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle.

Nos perspectives 2026... et au-delà !

Au cours de l'année écoulée, nous avons actualisé notre **projet associatif** pour la période 2025-2028. Nous y avons consacré 2 réunions : la première avec l'ensemble des bénévoles de l'association, la seconde avec les membres du Conseil d'Administration. Nous avons séquencé notre réflexion en 3 temps :

- un temps pour les activités d'**accompagnements**,
- un temps pour notre fonctionnement associatif,
- et un dernier temps pour les projets dits périphériques.

A chaque fois, nous avons pris soin d'établir un diagnostic critique sur la période couvrant le précédent projet associatif (2021-2024), avant de prioriser nos choix pour la période à venir.

Ainsi, relativement à notre activité d'accompagnement, qui constitue bien sûr le cœur de notre mission, nous avons décidé de mettre l'accent sur les formations et les temps de rappel permettant de maintenir bien vivants les principes éthiques de SP. Par ailleurs, un travail spécifique va être entrepris sur le thème : « **terminer un accompagnement** ». Il s'agira de mettre en place un outil facilitant la conclusion d'un accompagnement et son évaluation avec les personnes concernées.

Le renouvellement des **bénévoles** reste également une priorité, notamment pour les zones géographiques où la densité actuelle de bénévoles est un peu faible.

Concernant notre **fonctionnement associatif**, nous avons globalement validé l'organisation et la coordination actuelles, entre le CA, les commissions, la collégiale et l'équipe salariée. A la marge, nous avons entre autres décidé de veiller au renouvellement des membres du CA. Par ailleurs, nous avons inscrit comme prioritaire la recherche de nouveaux financeurs, notamment privés. A noter enfin que la révision de l'accord salarial, prévu dans ce projet associatif, a été réalisée dès la fin de l'année 2025.

Enfin, pour nos projets dits « **périphériques** », parmi lesquels nous rangeons par exemple nos activités de communication à l'extérieur, nous avons prévu à la fois de maintenir la tenue de cinés-débats et les interventions en lycées agricoles et maisons familiales ; et de développer notre partenariat avec des structures dont nous partageons un certain nombre de valeurs, comme l'ARDEAR et Terre de Liens.

Notre plan d'action 2025-2028 :

2025	2026	2027	2028
Maintenir la qualité de la gouvernance et le mode de prise de décision			
Recruter des bénévoles			
	Renouveler les membres du CA		
	Augmenter le nombre de bénévoles impliqués dans les commissions		
Entretenir les relations avec les financeurs.			
Transmettre et maintenir l'éthique de l'association			
Revoir l'accord salarial			
	Trouver de nouveaux financeurs		
Réfléchir à un partenariat avec l'ARDEAR et Terre de Liens		Mettre en place 1 événement commun	
	Créer une commission dédiée au thème « Terminer un accompagnement »		
	Proposer des temps de travail en petits groupes (départementaux)		



Les échanges avec Léo BONIN, dans le cadre du DLA sur notre communication, nous ont aidés à identifier nos priorités pour période 2025-2028 (14 janvier 2025, à Malzéville).

*Nous remercions chaleureusement
toutes celles et tous ceux qui,
par leur engagement militant ou leur soutien financier,
nous permettent d'accompagner
les agriculteurs et agricultrices qui nous font appel.*



*« Je souhaite à chacun d'entre vous d'avoir
son motif d'indignation. C'est précieux.*

*Quand quelque chose vous indigne,
alors on devient militant, fort et engagé.*

*On rejoint le courant de l'histoire
et le grand courant de l'histoire
doit se poursuivre grâce à chacun.*

*Et ce courant va vers plus de justice,
et plus de liberté. »*

*Stéphane HESSEL
(1917-2013)
Indignez-vous ! 2010*





Solidarité Paysans Lorraine et Haute-Marne
 17, rue André Vitu- 88 026 EPINAL CEDEX - 03 29 35 33 17 - 06 74 71 04 85
 solidaritepaysanslorraine@wanadoo.fr | www.solidaritepaysans.org/lorraine-et-haute-marne

Avec le soutien de :



et de nombreuses
communes rurales :

**Solidarité Paysans Lorraine et
Haute-Marne
est membre du réseau :**



Denipaire
 Dompierre
 Fignevelle
 Saint Vallier
 Tendon
 Valleroy aux Saules
 ...



**LE DISPOSITIF LOCAL
D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS**

**Avec le concours financier
de nombreux donateurs particuliers**

